



PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SACRÉ-CŒUR-SAINT-VIATEUR

PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement de l'école
Sacré-Cœur-Saint-Viateur
le mardi 24 septembre 2024 à 20 h
662, 1^{re} Rue Est, Amos (Québec) J9T 2H6

PRÉSENCES

M^{mes} ☒ Marie-Eve Alarie
☒ Stéphanie Carignan
☒ Mélissa Chénier
☒ Louise Gagné
☒ Geneviève Gaudet
☒ Coralie Lajoie
☒ Karine Nolet
☒ Mélissa Ouellet
☒ Jessika Roy
☒ Jenny Sylvain
☒ Mélody Taillon
☒ Myriam Thibault
☒ Valérie Thiboutot

MM. ☐ Sébastien Grenier
☒ Jacquelin Roy
☒ Michaël Ahern

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Stéphanie Carignan souhaite la bienvenue aux membres présents. Il est 20 h.



**NOMINATION D'UN(E)
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Mme Stéphanie Carignan propose Mme Mélody Taillon comme secrétaire d'assemblée. Mme Taillon accepte.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR**

CE-1168-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Jenny Sylvain, appuyée par Mme Mélissa Ouellet,

QUE l'ordre du jour de cette réunion soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
19 JUIN 2024**

CE-1169-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Myriam Thibault, appuyée par Mme Karine Nolet,

QUE le procès-verbal du 19 juin 2024 soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE.

**INTERVENTION DE
L'ASSEMBLÉE**

Aucune



CHOIX (DE LA PRÉSIDENTCE ET) DE LA VICE-PRÉSIDENTCE

Présidence et vice-présidence

Mme Jaquelin Roy propose M. Sébastien Grenier comme président.

Mme Myriam Thibault propose M. Jaquelin Roy comme vice-président.

M. Sébastien Grenier est élu au poste de présidence.

M. Jaquelin Roy est élu au poste de vice-présidence.

CE-1170-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Mme Louise Gagné, appuyée par Mme Mélissa Ouellet,

QUE MM. Sébastien Grenier et Jacquelin Roy soient
nommés respectivement au poste de présidence et de vice-
présidence au sein du conseil d'établissement pour un
mandat de 1 an.

ADOPTÉE.

AFFAIRES DIVERSES

Corridor de l'horreur :

Mme Stéphanie Carignan présente le projet aux membres
du conseil.

CE-1171-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Mme Jessika Roy, appuyée par Mme Karine Nolet,

QUE le projet du corridor de l'horreur soit accepté, tel que
présenté.

ADOPTÉE.



Sorties scolaires pour l'année 2024-2025 :

CE-1172-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Mme Myriam Thibault, appuyée par Mme Mélissa Ouellet,

QU'afin de faciliter la procédure d'adoption des sorties éducatives, le conseil d'établissement, selon l'article 87 de la loi sur l'instruction publique, approuve toutes les sorties qui ont lieu durant les heures de cours de l'école Sacré-Cœur-Saint-Viateur et qui se réalisent à l'intérieur des limites de la ville d'Amos durant l'année scolaire 2024-2025.

APPROUVÉE.

Cours extérieures :

Mme Stéphanie Carignan informe les membres qu'un comité travaille actuellement sur la revitalisation des deux cours d'école.

Prêt à rester seul :

Mmes Sophiane Faucher (819-732-2781), Allyson Lambert ou Coralie Lajoie peuvent donner le cours en présentiel. Ce même cour peut être suivi en ligne.



DATES DES PROCHAINES RENCONTRES

- 29 octobre 2024 à 18 h 45
- 17 décembre 2024 à 18 h 30 avec souper de Noël
- 4 février 2025 à 18 h 45
- 18 mars 2025 à 18 h 45
- 13 mai 2025 à 18 h 45
- 17 juin 2025 à 18 h 45

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE-1173-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Mme Louise Gagné, appuyée par Mme Geneviève Gaudet,

QUE l'assemblée soit levée à 20 h 30.

ADOPTÉE.

La présidente,

La secrétaire,

Stéphanie Carignan

Mélody Taillon